



Madame la directrice de la DOTC 77
Cité Descartes
2 Boulevard Newton
Champs sur Marne
77345 Marne la vallée cedex 2

le 18 décembre 2013

Madame la directrice,

Les organisations syndicales SUD PTT77, CGT FAPT 77, CFDT SF3C 77, FO COM 77 utilisent ce jour mercredi 18 décembre 2013 la procédure de saisine de l'alerte prévue au titre de l'accord Qualité Vie au Travail concernant le site de Bray sur Seine PDC, rattaché à la plaque de Provins, placée sous l'autorité de la DOTC77, dépendante de la Direction Nationale du Courrier.

Cette alerte est motivée par les griefs suivants:

1. Non- respect des modalités de l'accord Qualité Vie au Travail dont l'un des signataires est bien la Poste, particulièrement la première mesure de l'article 2-2-2 qui stipule : "les projets impactant l'organisation et le fonctionnement des services seront systématiquement présentés, avant leur lancement, aux organisations syndicales. Cette présentation devra se faire dans le cadre d'une CDSP, au niveau du NOD considéré. Cette CDSP marquera le début de la concertation/négociation sur le projet. contrairement aux affirmations de Mr Gobillard cet après midi dans le cadre du préavis de grève illimitée en cours sur le site, le projet Bray sur Seine n'a jamais fait l'objet de la moindre présentation en CDSP départementale. Mr Gobillard affirmait que cela avait été au cours d'une CDSP en janvier 2013. Or les projets présentés par Mr Dulot au cours de la CDSP du 29 janvier 2013 étaient, pour le groupement SUD Seine et Marne: Moissy, Combs la Ville, Savigny le Temple, Nemours, Souppes sur Loing, La Chapelle la Reine, Le Mée sur Seine, Melun, Ecuelles, Villiers St Georges, Provins, Farremoutiers, Coulommiers. Nulle trace de Bray sur Seine; nous tenons bien évidemment à votre disposition les documents préparatoires et le compte rendu de cette CDSP

2. Non-respect des engagements pris par le président de la Poste concernant le rythme minimum entre 2 réorganisations. Suite au rapport Kaspar, l'une des premières mesures annoncées était le respect d'un minimum de 24 mois entre 2 réorganisations. Or la dernière réorganisation du site de Bray PDC date de Janvier 2013, pour une mise en place de la nouvelle organisation annoncée en mai 2014. Nous sommes donc bien loin des 24 mois annoncés et l'attitude des responsables de la DOTC nous expliquant qu'ils ne sont pas tenus par ces délais du fait que l'on serait dans le cadre d'un ajustement sans suppression d'emploi et non d'une réorganisation est totalement intolérable, insupportable au personnel et aux organisations syndicales.

3. Respect de l'environnement et de l'impact écologique: Supprimer une liaison camion effectuant 170 kilomètres quotidiens pour imposer un accroissement kilométriques de plus de 500 kilomètres quotidiens aux factrices et facteurs de Bray sur Seine n'aura aucun effet bénéfique sur l'écologie, contrairement à la présentation du dossier présenté par la DOTC, qui n'oublie pas de citer la suppression d'un camion mais a omis de prendre en compte le trajet des factrices et facteurs.

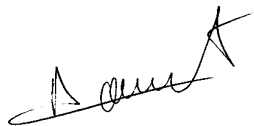
4. Prise en compte des risques d'accidents: Mettre 20 véhicules supplémentaires sur des temps et des distances de trajet accrus par rapport à l'existant ne peut que multiplier d'autant les risques d'accidents, particulièrement en période hivernale.

Sachant que les agents de ce centre sont mobilisés depuis 3 jours, avec le soutien de l'ensemble des organisations syndicales représentatives, contre la délocalisation et que les réponses apportées par nos différents interlocuteurs ne sont que tromperie et mauvaises excuses pour ne pas appliquer les décisions ou les accords signés, nos organisations CFDT, CGT, FO et SUD utilisent donc aujourd'hui, officiellement, la saisine de l'alerte. Sachant que nos interlocuteurs dépendent directement de votre autorité, donc de vos décisions, et que rien n'est sorti de satisfaisant des 2 audiences déjà tenues dans le cadre du préavis, nous demandons à nos différentes fédérations de faire valoir également, et immédiatement, leur droit à saisine auprès de la Directrice Générale adjointe, Directrice des Ressources Humaines et des relations Sociales du Groupe.

Pour SUD PTT 77
P Brunon



Pour CGT FAPT77
H Samni



Pour CFDT SF3C77
M Aupiais



Pour FOCOM77
A Gamaury

